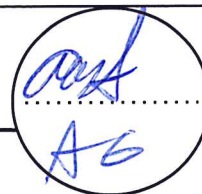




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 5 janvier 2021 à compter de 20h00. La séance se tient à huis clos et par vidéoconférence.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;  
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;  
M. Roy Catto, conseiller n° 4;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Est absent :

M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

### Est également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2021-01-001

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2021-01-002

### 2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2020

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2021-01-003

### 2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020 CONCERNANT LE BUDGET 2021 ET LE PTI

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020 concernant le budget et le PTI soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 3-DÉLÉGATION

2021-01-004

### 4A-ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.318 CONCERNANT LES TARIFS 2021

Considérant que le conseil municipal du Village de Hemmingford a adopté, en date du 15 décembre 2020, un budget pour l'année financière 2021 qui prévoit des recettes égales aux dépenses qui y figurent;

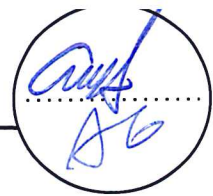
Considérant que l'adoption d'un budget nécessite l'établissement de taux de taxes foncières générales et la taxe pour la quote-part de la Sûreté du Québec de même que des tarifs relatifs aux compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021;

Considérant que la Municipalité a choisi d'établir annuellement les modes de paiement;

Considérant que le présent règlement amende les tarifs fixés par les règlements précédents sur les compensations pour services municipaux;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du Service des loisirs fourni par le comité municipal du Centre récréatif et de la Bibliothèque communautaire de Hemmingford avec le Canton de Hemmingford, et ceci, au prorata de la population, soit 70 % pour le Canton de Hemmingford et 30 % pour le Village de Hemmingford et que les coûts de cette entente seront imposés à même le taux de taxe foncière générale;

Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation pour la protection contre les incendies avec le Canton, et ceci, au prorata de la population, soit 70 % pour le Canton de Hemmingford et 30 % pour le Village de Hemmingford et que les coûts de ces ententes seront imposés par un tarif fixe annuel;

Considérant qu' **un avis de motion**, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 1<sup>er</sup> décembre 2020 par Luc Guérin, conseiller ;

Considérant qu' **un projet de règlement** a été présenté à la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2020 ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par le Conseil municipal du Village de Hemmingford d'adopter sans modification le **règlement 318**.

**ADOPTÉE**

2021-01-005

#### **4B - TARIF D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES**

Attendu que conformément à l'article 981 du Code municipal, le conseil peut décréter par résolution un taux d'intérêt qui s'applique à toutes les créances impayées;

Attendu que le taux d'intérêt sur arrérages pour l'année 2020 était établi à 15 % par année ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le taux d'intérêt sur les arrérages pour l'année 2021 demeure à 15% par année.

**ADOPTÉE**

2021-01-006

#### **4C - DEMANDE ENTENTE DE PAIEMENT TAXES 2019 CLIENT 0092**

Considérant que le client 0092 demande au Conseil la possibilité de payer le solde de 1035,05 \$ de ses taxes de 2019 en 2 versements (ce montant inclut les intérêts calculés en date du 5 janvier 2020) ;

Considérant que le premier versement de 517\$ *plus les intérêts applicables à cette date* sera effectué au plus tard le 31 janvier et le deuxième versement de 517 \$ *plus les intérêts applicables à cette date* sera effectué au plus tard le 28 février 2021 ;

Considérant que le client 0092, désire par cette entente de paiement faire retirer sa résidence de la liste des maisons en vente pour taxe ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'autoriser le maire à signer l'entente de paiement avec le client 0092.

**ADOPTÉE**

2021-01-007

#### **4D- LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES ET VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

Considérant qu' en vertu de l'article 1022 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier doit soumettre aux membres du conseil la liste de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

Considérant que selon la liste, les arrérages s'élèvent au montant de 66 029,15 \$ pour les taxes 2020 et 3 970,39 \$ pour les taxes 2019, en plus des intérêts;

Considérant que certains propriétaires ont pris une entente pour payer les montants dus pour l'année 2019, dans les prochaines semaines, alors leurs noms pourraient être enlevés aussitôt que les paiements auront été respectés;





En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que si les arrérages de 2019 sont payés au maximum le 20 janvier 2021, la Municipalité accepte que cette propriété soit enlevée de la liste des dossiers transmis à la MRC des Jardins-de-Napierville.
- De transmettre la liste des propriétés qui ont des arrérages de taxe de 2019 à la MRC des Jardins-de-Napierville en date du 20 janvier 2021.

**ADOPTÉE**

**2021-01-008**

**4E – COTISATION ANNUELLE – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford est membre de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) depuis bon nombre d'années;

Considérant que l'adhésion à la FQM revêt des avantages de représentation et de revendication des intérêts de la municipalité;

Considérant que la FQM offre plusieurs services aux municipalités rurales incluant des ateliers de formation et des services d'informations;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver le renouvellement de la cotisation de la Municipalité pour l'année 2021 au montant de 1 142,72\$ taxes incluses et que cette dépense soit imputée au compte *02-190-00-494 – Cotisations versées FQM et UMRCQ*, tel que prévu au budget de 2021.

**ADOPTÉE**

**2021-01-009**

**4F - ADHÉSION – RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPAL DU QUÉBEC**

Considérant que la publication en ligne « Réseau d'information municipal du Québec » est un portail d'affaires municipales important qui s'adresse au personnel des municipalités,

Considérant qu' il y a plusieurs avantages en étant membre en règle et que la Municipalité le considère un outil utile ;

En conséquence, il est proposé résolu à l'unanimité d'approuver les frais d'adhésion au Réseau d'information municipal du Québec pour l'année 2021 au montant de 189,71\$ taxes incluses et que cette dépense soit imputée au compte *02-130-00-494 – Cotisations versées à des associations*, tel que prévu au budget de 2021.

**ADOPTÉE**

**2021-01-010**

**4G - EMPLOI D'ÉTÉ 2021 CANADA, DEMANDE DE SUBVENTION**

Attendu qu' il est dans l'intérêt de la Municipalité du Village de Hemmingford de présenter une demande de subvention à Emplois d'été Canada auprès de Service Canada dans le cadre du Camp de jour de l'été 2021 ;

Attendu que la secrétaire-trésorière confirme au Conseil que les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense à engager sont prévus et réservés à cet effet par son budget annuel courant ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford accepte la responsabilité dudit projet ;
- Que madame Frédérique Auvray, coordonnatrice aux loisirs et à la culture, soit nommée mandataire pour la demande au Programme Emploi d'été Canada 2021 et qu'elle soit également autorisée à signer tous les documents concernant ledit projet pour les postes suivants :

- 2 animateurs en chef (au salaire de 15\$ de l'heure)
- 5 animateurs de camp de jour (au salaire minimum)



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que la Municipalité s'engage à couvrir le coût excédant les contributions allouées pour tous les projets soumis subventionnés ;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à madame Claude Bellefeuille députée fédérale de la circonscription de Salaberry-Suroît.

ADOPTÉE

2021-01-011

#### 4H – PAIEMENT CONTRAT DE SOUTIEN – INFOTECH

Attendu que la Municipalité a renouvelé le contrat annuel de services avec la compagnie Infotech, le fournisseur des logiciels municipaux (résolution #2016-06-128);

Attendu que le coût du contrat obligatoire pour les trois (3) écrans de travail est de 6 697,29 \$ taxes incluses par année incluant l'option optimale ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver le paiement du renouvellement du contrat de service pour l'année 2021 au montant de 6 697,29 \$ taxes incluses et que cette dépense soit imputée au compte 02-130-00-419 – *Honoraires professionnels Infotech*, tel que prévu au budget de 2021.

ADOPTÉE

2021-01-012

#### 4I – AUTORISATION DE PAIEMENT – GROUPE ULTIMA : ASSURANCE LA MUNICIPALE

Considérant que la municipalité a reçu la facture des assurances couvrant l'année 2021 ;

Considérant que celle-ci s'élève à 18 270,00 \$ taxes incluses ;

Considérant qu'il y a une différence de 1 318 \$ par rapport à ce qui avait été budgété, étant donné que le budget se basait sur une estimation des augmentations ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que ce Conseil autorise le paiement de la facture du Groupe Ultima pour l'assurance La Municipale au montant de 18 270,00 \$ taxes incluses pour l'année 2021 ;
- Que cette dépense soit imputée en partie aux dépenses de fonctionnement tel que prévu au budget de 2021 et l'autre partie soit prise dans le surplus général non affecté.

ADOPTÉE

2021-01-013

#### 4J – ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES DE DÉPANNAGE – LOGICIEL SYGEM

Considérant que la Municipalité doit acheter un bloc d'heures du fournisseur de services Infotech afin de couvrir les coûts de l'aide technique fournie aux employés utilisant le programme SYGEM, un logiciel municipal;

Considérant que le coût pour l'achat de 14 heures est de 1 120 \$ avant taxes ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver l'achat d'une banque d'heures au coût de 1 287,72 \$ taxes incluses et de prendre les fonds à même le compte 02-130-00-419, tel que prévu au budget de 2021.

ADOPTÉE

2021-01-014

#### 4K – PAIEMENT FACTURE #8041 GÉNIPUR TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Considérant qu'une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la Municipalité a reçu la facture #8041 du surveillant de chantier Génipur qui s'élève à 31 742,30 \$ incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :





- De procéder au paiement de la facture #8041 pour un montant de 31 742,30 \$ taxes incluses à Génipur.;
- Que ce montant soit transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la caisse Desjardins pour un montant total de 31 742,30 \$ taxes incluses ;
- Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

**ADOPTÉE**

**2021-01-015**

**5A - CROIX ROUGE - CONTRIBUTION ANNUELLE 2021**

Attendu que la Municipalité a signé une entente avec la Croix-Rouge et doit soumettre une contribution financière annuellement, et ceci, selon la population;

Pour ces motifs, il est alors proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 170\$ leur soit accordé pour l'année 2021, tel que prévu au budget de 2021.

**ADOPTÉE**

**6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par le Service de voirie durant le mois de décembre 2021.

**2021-01-016**

**6B - MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - PERMIS D'INTERVENTION POUR L'ANNÉE 2021 ET DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2021**

Considérant que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de l'avenue Champlain (Route 202) et/ou de la rue Frontière (Route 219), lesquelles sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

Considérant que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Considérant que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie ou des permis d'intervention émis par le ministère des Transports du Québec;

Considérant que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Considérant qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les emprises de routes qui relèvent de ce ministère;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité ce qui suit ;

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford demande au ministère des Transports du Québec les permissions de voirie ou les permis d'intervention nécessaires pour les travaux qu'elle devra exécuter durant l'année 2021 et
- Que la municipalité autorise monsieur Yves Gauthier, technicien des travaux publics, madame Pascale Giroux, DGA et coordonnatrice des travaux publics et madame Andréane Gravel, Directrice générale à signer ces permissions de voirie ou ces permis d'intervention.
- Que la présente résolution constitue la résolution municipale annuelle exigée par le ministère des Transports et demeure en vigueur pour l'année 2021.

**ADOPTÉE**

**7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE**

La consommation de l'eau potable a été de 58 813 gallons par jour durant le mois de décembre 2021. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.





2021-01-017

## 7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

## 8A - APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Considérant que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

Considérant que les prévisions budgétaires 2021 soumises par l'organisme délégué, soit « Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc. », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

Considérant que les prévisions budgétaires 2021 ont été approuvées le 24 novembre 2020 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant que ces prévisions fixent à 1 580 \$ la contribution financière à être versée par la Municipalité du Village de Hemmingford pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Pour ces motifs, il est proposé et résolu à l'unanimité :

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2021;
- Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du Service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 1 580\$ la contribution financière à être versée par la Municipalité du Village de Hemmingford et d'en autoriser le paiement à partir des fonds au poste 02-370-00-962 – *Contribution organisme gouvernemental*, tel que prévu au budget de 2021.

**ADOPTÉE**

## 9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Madame Andréane Gravel, Directrice générale, dépose le rapport des permis de construction pour le mois de décembre 2021.

Nombre de permis émis :	1
Valeur des travaux :	0 \$
Coût total des permis émis	40\$

2021-01-018

## 9B – DEMANDE DE PERMIS SOUMIS AU PIIA 474 AVENUE CHAMPLAIN

Considérant que le 474 avenue Champlain a fait une demande de permis de rénovation ;

Considérant que cette demande est soumise au PIIA ;

Considérant que la demande concerne le changement du toit, qui est actuellement en bardeau brun, pour un remplacement en tôle noire ;

Considérant que le CCU est favorable à la demande à l'unanimité ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la demande de permis décrite ci-dessus.

**ADOPTÉE**

## 10A- DÉPÔT DU DÉPARTEMENT DES LOISIRS ET DE LA CULTURE- AOÛT À DÉCEMBRE 2020

Madame Frédérique Auvray, coordonnatrice des Loisirs et de la culture, dépose son rapport du département des Loisirs et de la culture pour les mois d'août à décembre 2020.



2021-01-019

**10B - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI - AIDE FINANCIÈRE 2021**

Attendu que la Municipalité a conclu une entente avec la Société d'Histoire des XI par lequel elle s'engage à remettre une aide financière annuellement;

Pour ces motifs, il est alors proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 100 \$ leur soit accordé pour l'année 2021, des fonds prévus du budget de 2021.

**ADOPTÉE**

2021-01-020

**10C – LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LES POSTES DE MONITEURS EN CHEF ET DE MONITEURS DE CAMP DE JOUR**

Attendu que la Municipalité doit commencer à préparer le camp de jour pour l'été 2021 ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi pour les postes de moniteurs en chef et de moniteurs de camp de jour dans l'infolettre de la municipalité du Village de Hemmingford et de la municipalité du Canton de Hemmingford ainsi que sur leurs sites web;
- Que les membres du comité de sélection pour les postes de moniteur en chef et de moniteurs de camp de jour soit Mme Andréane Gravel, Directrice générale et Mme Frédérique Auvray, Coordonnatrice des loisirs et de la culture ;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire la sélection des employés saisonniers ;

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

**QUESTIONS DIVERSES**

2021-01-021

**12 A- EMBAUCHE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**

Considérant la vacance au poste d'inspecteur municipal en bâtiment (en urbanisme);

Considérant la candidature reçue de monsieur Eric Daigle ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- D'engager monsieur Éric Daigle, effectif le 18 janvier 2021, à titre de fonctionnaire désigné responsable à l'application des règlements d'urbanisme, d'autres règlements pertinents et pour d'autres tâches connexes, soit à titre d'inspecteur municipal en urbanisme, en bâtiment et en environnement;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par la recommandation #001 du comité de gestion du personnel, ce qui inclut une période de probation de six (6) mois ;
- D'approuver les frais reliés à cet engagement d'un nouvel employé, tel que prévu au budget municipal de 2021.

**ADOPTÉE**





# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2021-01-022

## 12 B- PATINOIRE - ACHAT D'UN FILTRE POUR ENLEVER LE CHLORE DANS L'EAU

Considérant que l'eau potable de la municipalité contient du chlore ;

Considérant que lorsqu'on étend de l'eau sur la surface destinée à la patinoire, le chlore fait en sorte que l'eau a beaucoup de difficulté à geler ;

Considérant que l'installation d'un filtre pour enlever le chlore facilitera grandement la création de la patinoire ;

En conséquence, il est proposé et résolu à majorité, le conseiller monsieur Luc Guérin ayant voté contre, de procéder à l'achat et l'installation du filtre à chlore, pour la somme de 7013,29 \$ incluant les taxes, moyennant les frais d'installation du filtre par la compagnie.

**ADOPTÉE**

2021-01-023

## 13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 JANVIER 2021

Considérant que Mme Andréane Gravel, la directrice générale confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 5 janvier 2021, soit dans le budget 2021 ou par une appropriation de surplus ;

En conséquent, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 2 décembre 2020 au 4 janvier 2021 soient acceptés au montant de 38 876,04 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 5 janvier 2021 soient payés au montant de 66 171,03 \$ incluant les salaires.

**ADOPTÉE**


## 14-PÉRIODE DE QUESTIONS

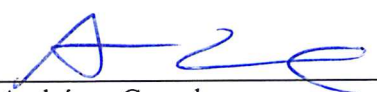
2021-01-024

## 15-LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h\_\_.

**ADOPTÉE**

  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

  
Andréane Gravel  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 janvier 2021.